

Intitulé du projet : MECATOGO - Etude diagnostique des besoins en équipements et services de mécanisation et d'irrigation agricoles au Togo

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Togo	90 000 €	Expertise agricole	Ministère de l'Agriculture du Togo	avril 2022 - juillet 2022

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Afin de répondre aux attentes de la population togolaise vis-à-vis de la couverture en produits agricoles prioritaires (100% d'ici 2025), ainsi qu'améliorer les performances de l'agriculture togolaise (8 à 10% de gain de productivité d'ici 2025), le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural souhaite développer l'accès des producteurs à la mécanisation et à l'irrigation. Pour s'assurer de la faisabilité et de la pertinence de cet investissement, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural sollicite cette étude des besoins des producteurs togolais au niveau national en ce qui concerne la mécanisation et l'irrigation agricole.

Objectifs spécifiques

- OS1.** Constituer une **bibliographie** thématique sur les filières agricoles togolaises et les différents terroirs agro-climatiques, ainsi que l'état des lieux de la mécanisation et de l'irrigation dans les exploitations agricoles
- OS2.** Réaliser une mission de **terrain** pour rencontrer des acteurs clefs du secteur agricole de plusieurs régions afin d'identifier les axes principaux de l'enquête, à décliner en fonction des régions
- OS3.** Mettre au point un **questionnaire** digitalisé et déployer une équipe de 50 enquêteurs pour la collecte de données auprès de 8000 producteurs, répartis sur les 394 cantons
- OS4.** Réaliser une **typologie** des producteurs qui reposera sur les stratégies de production des enquêtés (foncier, assolement, part des productions vendues/autoconsommées, main d'œuvre disponible, calendrier de production et de trésorerie...)
- OS5.** Identifier les tendances futures liées à l'**adoption**, ou non, par les producteurs d'outils de production mécanisés ou d'irrigation, en spécifiant les facteurs facilitant ou limitant cette adoption, tout en précisant les recommandations pour la mise en place du modèle des CRMA

Bénéficiaires

Résultats

Activités